

RAPPORT D'AVANCEMENT POUR LES PHASES 1 ET 2 DES USINES DE MATÉRIEL D'ANODE POUR BATTERIES DE NOUVEAU MONDE À BÉCANCOUR

- + Nouveau Monde est heureuse de faire état de progrès continus en ce qui a trait à son usine de purification phase 1 dans les installations d'Olin Corporation, à Bécancour, au Québec ; la construction avance selon les échéanciers et le budget.
- + Le début de la mise en service mécanique et électrique de l'unité de purification est prévu pour la fin juin, la montée en puissance étant prévue pour le second semestre 2021.
- + Le graphite sphérique purifié produit à l'usine de la Société au cours du second semestre 2021 sera enrobé chez son fournisseur afin d'accélérer le processus d'homologation auprès des fabricants de batteries.
- + La construction de l'unité d'enrobage phase 1 a commencé et la mise en service est prévue pour le premier trimestre de 2022 facilitant l'approvisionnement verticalement intégré de la Société de 2 000 tpa de graphite sphérique purifié enrobé.
- + La firme d'ingénierie BBA s'est vu confier le mandat de réaliser une étude de faisabilité définitive pour la phase 2 de l'usine de matériel d'anode pour batteries de 45 000 tpa à Bécancour, en s'appuyant sur l'étude d'opportunité FEL-1 de la Société.
- + Les travaux terrain ont commencé sur le site de 200 000 m² de la Société à Bécancour, sur lequel sera située l'usine de la phase 2, y compris les travaux géotechniques pour la construction et les études environnementales de base.

MONTREAL, CANADA, le 8 juin 2021 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« Nouveau Monde » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#); [TSXV : NOU](#); [Francfort : NM9](#)) est heureuse de faire le point sur les projets de phases 1 et 2 de ses usines de matériel d'anode pour batteries à Bécancour, au Québec.



(1) Source : En fonction du prix du panier reçu par tonne de graphite en paillottes par la Société en vertu d'accords de vente pour des centaines de tonnes de graphite de haute qualité, produit à l'usine de démonstration de la Société.

(2) Source : Les données du marché de Rasikil Graphite pour le matériel d'anode en graphite naturel représentent le prix moyen sur le marché chinois en 2020.

Les usines phase 1 de matériel d'anode pour batteries réduisent les risques liés au développement pleinement intégré de la Société.



Vue aérienne des futures des installations de phase 2 prévues par Nouveau Monde à Bécancour. Pour en savoir plus sur l'emplacement stratégique de la Société, cliquez ici : <https://youtu.be/izP8TIEVQm0>

Phase 1 – Usine de purification dans les installations d'Olin à Bécancour

À la suite de l'annonce du [lancement du projet le 27 octobre 2020](#), la Société est ravie de présenter les progrès réalisés. La construction progresse selon les échéanciers et le budget, et les principaux travaux sur le chantier seront terminés dans quelques semaines. La mise en service du système électrique et des installations mécaniques de l'usine est prévue d'ici la fin du mois de juin.



Vue extérieure de l'usine de purification dans les installations d'Olin, en face du site de la phase 2 de Nouveau Monde.

Le déploiement de l'installation de purification phase 1 permettra à Nouveau Monde de compter parmi les quelques entreprises en Amérique du Nord et en Europe qui peuvent purifier le graphite naturel à vaste échelle. Cette nouvelle réalisation est un pas de plus vers son objectif de devenir le plus grand producteur carboneutre pleinement intégré de matériel d'anode pour batteries lithium-ion.

La Société continuera de tenir le marché au courant des progrès accomplis lorsque les activités de mise en service débuteront.

Phase 2 – Usine de matériel d’anode pour batteries lithium-ion de 45 000 tonnes à Bécancour

Parallèlement au déploiement de l’installation de démonstration phase 1, Nouveau Monde développe une usine phase 2 de matériel d’anode pour batteries à grande échelle pouvant produire 42 kT de graphite sphérique purifié enrobé, utilisé comme matériel d’anode actif dans les batteries lithium-ion, et 3 kT de graphite purifié, utilisé dans les piles à hydrogène et les feuillets de dissipation thermique pour les technologies 5G. Compte tenu des résultats positifs d’une étude d’avant-projet (FEL-1), la Société va de l’avant avec une étude de faisabilité complète sur le projet.

Après un processus d’appel de propositions et une analyse rigoureuse des meilleures firmes d’ingénierie pour soutenir l’élaboration du projet, Nouveau Monde est fière d’annoncer que BBA a reçu le mandat de mener une étude de faisabilité complète sur le projet d’usine de matériel d’anode pour batteries phase 2 à Bécancour. En tant que principale firme de génie-conseil sur le projet, BBA supervisera le déroulement du processus en collaboration avec l’équipe technique de la Société, hautement qualifiée. Entre autres responsabilités, BBA et Nouveau Monde uniront leurs forces pour intégrer les données techniques obtenues durant l’opération de l’installation de démonstration de matériel d’anode pour batteries phase 1. Elles travailleront également ensemble sur des essais menés dans des centres de recherche partenaires ainsi qu’auprès d’équipementiers étrangers spécialisés. L’étude de faisabilité devrait être terminée au T2 de 2022, après quoi la Société passera à la phase de réalisation du projet.

En outre, suivant l’acquisition stratégique du terrain de 200 000 m² de la Société dans le parc industriel de Bécancour, les travaux terrain ont été entrepris pour établir l’environnement de référence du site. Les données géotechniques seront recueillies au courant de l’été pour achever le travail réalisé en 2020.

Arne H Frandsen, président du conseil d’administration de Nouveau Monde, déclare : « Nous sommes on ne peut plus heureux d’entreprendre la mise en service de notre usine phase 1 ce mois-ci. La COVID-19 étant toujours un facteur limitant, je suis fier que notre équipe ait été capable d’assurer la mise en œuvre de ce projet important dans le respect des échéanciers et du budget ! Avec d’autres fournisseurs de matériaux de batteries qui choisissent également Bécancour comme lieu de valorisation de ces matériaux, aussi cette ville est-elle en voie de rapidement devenir l’une des plus importantes plaques tournantes de la filière industrielle des batteries en Amérique du Nord. »

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de Nouveau Monde, ajoute : « Nous sommes ravis de travailler sur ce qui est actuellement le projet de matériel d’anode pour batteries lithium-ion pleinement intégré le plus important et le plus avancé en Amérique du Nord. Avec la mise en service imminente de l’usine de matériel d’anode pour batteries phase 1, la réduction des risques continue de notre projet prend du galon. Dans les mois à venir, notre stratégie de déploiement progressive nous permettra d’attribuer des quantités importantes au processus d’homologation, et donc de soutenir la poursuite des négociations entourant les accords d’approvisionnement stratégique à long terme avec de potentiels clients dans les domaines de la fabrication de batteries et de la construction automobile. »

À propos de Nouveau Monde

Nouveau Monde travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d’une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d’anode pour batteries au Québec, Canada. Ciblant des opérations commerciales d’ici 2023, la Société développe des solutions carboneutres avancées de matériaux à base de graphite pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG enviables, Nouveau Monde aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de

véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d’approvisionnement.

Média

Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
Nouveau Monde
+1-450-757-8905, poste 140
jpaquet@nouveau monde.ca

Investisseurs

Christina Lalli
Directrice, Relations avec les investisseurs
Nouveau Monde
+1-438-399-8665
clalli@nouveau monde.ca

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris (i) les différentes dates cibles de début de mise en service et l’échéancier de la montée en puissance, (ii) la capacité prévue de l’usine de matériel d’anode pour batteries phase 2, (iii) les résultats prévus du déploiement de l’installation de purification phase 1, (iv) le calendrier de réalisation de l’étude de faisabilité pour l’usine de matériel d’anode pour batteries phase 2 et le début de la phase de réalisation du projet, (v) les plans de développement et la stratégie de déploiement de la Société, (vi) les résultats prévus des initiatives décrites ci-dessus et (vii) la mission et la stratégie de Nouveau Monde, ainsi que le paragraphe « À propos de Nouveau Monde » qui décrit essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l’information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d’estimations et d’hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s’avérer inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment la livraison et l’installation en temps opportun de l’équipement requis pour la production, les perspectives et occasions d’affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l’équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

L’information prospective et les énoncés prospectifs sont sujets à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans l’information prospective et dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l’équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l’exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, les développements technologiques, l’impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général. D’autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l’information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l’avenir. La Société n’assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d’expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l’exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR et sur le site internet de la Société au : www.NouveauMonde.group/fr/